



# RÉSONANCES HUMANITAIRES

L'association qui accompagne les acteurs de l'humanitaire dans leur reconversion professionnelle

## Les besoins en recrutement de cadres dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Samedi 8 décembre 2012

Espace Cerise, 46 rue Montorgueil, Paris 2<sup>ème</sup>

### Invités :

- François Soulage, Président du Secours Catholique. Pour plus d'infos sur le Secours Catholique, consulter leur site <http://www.secours-catholique.org>
- Chloé Gelin, adhérente de Résonances Humanitaires ayant effectué sa reconversion dans l'encadrement de l'IAE après plusieurs missions avec MSF. Elle est actuellement directrice d'Ares Services Paris & Ares Ateliers. Pour plus d'infos sur Ares Services, consulter leur site <http://www.ares-services.com/spip/>

### Introduction par Eric Gazeau, Directeur de Résonances Humanitaires, modérateur de cette rencontre :

L'objectif de ces conférences-débats organisées régulièrement par Résonances Humanitaires s'inscrit dans la volonté constante de l'association d'éclairer ses adhérents sur des opportunités de reconversion professionnelle qui pourraient les intéresser à leur retour de mission. Conformément au projet de Résonances Humanitaires, ces conférences vont dans le sens du projet de l'association dans la mesure où elles visent à valoriser les talents et compétences des adhérents de RH en les décloisonnant et en créant des passerelles de transfert de compétences entre différents secteurs d'activité. Les métiers d'encadrement de l'insertion par l'activité économique (IAE) constituent des passerelles possibles de reconversion professionnelle pour des humanitaires en retour de mission. **Les conférences métiers de RH permettent de témoigner de secteurs d'activités et de métiers qui ont du sens pour ses adhérents.** L'IAE, vecteur d'insertion tant économique que sociale, prend encore plus de sens à présent, compte tenu de la conjoncture socio-économique et de l'agenda politique avec la conférence nationale de lutte contre la pauvreté prévue le 10 et 11 décembre. Il s'agit de et découvrir quels sont les postes à responsabilités offerts dans ce secteur.

Les comptes rendus de ces conférences sont consultables en ligne à partir de <http://www.resonanceshumanitaires.org/categorie/documents/>. A travers les partenariats tissés par Résonances Humanitaires avec des entreprises et d'autres ONG, RH facilite les retours de ces humanitaires.

### Présentation des 2 invités:

- **François Soulage** : Militant au PSU et à la CFDT dans les années 1970, puis membre du parti socialiste, il a enseigné l'économie à l'université de Nanterre et à HEC. Délégué interministériel à l'Économie sociale en 1989, il est le fondateur et président de l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES) et devient Président du Secours Catholique en 2008. Pour consulter le site du Secours Catholique : <http://www.secours-catholique.org>
- **Chloé Gélín** : adhérente de Résonances Humanitaires depuis 2008, Chloé a effectué sa reconversion dans l'encadrement de l'IAE après plusieurs missions avec MSF. Coordinatrice RH au Darfour et chargée de communication en RDC pour MSF, elle a intégré le groupe Ares en France comme chef de projet. Elle est actuellement directrice d'Ares Services Paris & Ares Ateliers. Pour plus d'infos sur Ares Services, consulter leur site <http://www.ares-services.com/spip/>

Nombre de personnes présentes : 41

## Sujets traités :

- **Partenariat Résonances Humanitaires & Secours Catholique**
  - Diffusion des offres d'emploi du Secours Catholique aux adhérents RH ;
  - Aide à la réorientation professionnelle pour certains salariés de la direction internationale du Secours Catholique ;
  - Soutien financier : le Secours Catholique donne chaque année 15 000€ à RH depuis 6 ans.
  
- **Partenariat Résonances Humanitaires & Ares** : depuis septembre 2010, Ares et RH ont conclu un partenariat afin de développer les liens qui existaient déjà entre les deux structures depuis 2008. En effet, plus de 10 adhérents RH ont rejoint le groupe Ares à leur retour de mission au cours des 4 dernières années.
  
- **Présentation d'un panorama assez large du secteur de l'IAE par François Soulage** :
  - Le secteur de l'IAE est né dans les années 70, à l'initiative de travailleurs sociaux qui, par la mise en place d'ateliers spécialisés, souhaitent sortir des logiques d'assistance et réduire la marge des exclusions engendrées par le système économique ambiant. C'est un secteur qui a beaucoup évolué depuis sa création et qui est reconnu à présent comme essentiel par les pouvoirs publics.
  - " L'Insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. " (Art. L 322-4-16)
  - Les structures d'IAE ont signé une convention avec la Direction Départementale du Travail en tant que Structures d'Insertion par l'Activité Economique : des associations ou entreprises initialement reconnues par la loi de lutte contre les exclusions de 1998 et dont l'activité première est précisément l'insertion socio-professionnelle.
  - **Identification des structures IAE** : Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), Entreprises d'Insertion (EI), Régies de Quartier (RQ), Associations Intermédiaires (AI), Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).
  - Les **structures** de l'IAE constituent l'un des principaux instruments de lutte contre les exclusions. Passerelles et tremplins vers l'emploi, elles s'appuient sur la volonté de créer, pour les personnes en situation d'exclusion, des postes de travail leur permettant, à terme, de rejoindre le marché du travail classique.
  - **Entreprises d'insertion** : entreprises classiques qui ont une contrainte de rentabilité mais qui bénéficient également d'indemnités d'insertion économique ainsi que de la clause sociale (dispositif d'accès à l'emploi dont l'introduction dans les marchés publics constitue un puissant levier pour faciliter l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés).
  - **L'activité d'insertion** peut prendre plusieurs formes. Elle peut concerner :
    - une structure produisant des biens et des services en vue de leur commercialisation ;
    - une structure de droit public ou privé à but non lucratif développant des activités d'utilité sociale ;

- ou encore une structure produisant, d'une part, des biens et des services en vue de leur commercialisation et développant, d'autre part, des activités d'utilité sociale.
- Les **bénéficiaires** de l'Insertion par l'Activité Economique sont des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles en raison de leur âge, de leur comportement, de leur état de santé ou encore de la précarité de leur situation matérielle. Il s'agit notamment des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée (> à 1 an), des jeunes de moins de 26 ans, des personnes prises en charge au titre de l'aide sociale, etc.
- Une **réinsertion réussie** est une réinsertion globale : économique (emploi) mais également sociale (logement, socialisation, etc.).
- **Evolution actuelle** : on s'aperçoit de plus en plus que les entreprises d'insertion gardent les personnes maximum 2 ans (en moyenne 12 à 18 mois) car les financements d'aide sont trop bas. Ainsi on observe une augmentation des contrats avec des entreprises qui ne sont pas dites « d'insertion » mais qui jouent le jeu de l'insertion, tels que les Jardins de Cocagne (exploitations maraîchères biologiques, actives dans le champ de l'insertion par l'activité économique ; <http://www.reseaucocagne.asso.fr/fonctionnement.php>).
- **IAE et RSE** : l'insertion économique rentre dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et nécessite un diagnostic régulier de l'évolution de la personne en insertion dans l'entreprise ainsi que des communications régulières avec sa structure d'insertion. Au bout de 6 mois, si l'insertion n'est pas réussie, la personne retourne dans sa structure. Si au contraire l'insertion réussit, la personne peut évoluer vers un CDI au sein de l'entreprise.
- **Les besoins en recrutement de cadres pour animer et gérer ces SIAE** :
  - Des personnes qualifiées : derrière les appels à projet, les entreprises d'insertion ont besoin de personnes qui possèdent les qualifications nécessaires pour porter les projets. Grosse difficulté à ce niveau-là.
  - Des personnes qui comprennent la mission de l'insertion : les structures d'insertion recherchent des personnes encadrantes également capables d'accompagner les personnes qu'elles emploient et de motiver leurs employés à accueillir le personnel en insertion.
  - Autres pistes pour celles et ceux qui souhaiteraient travailler dans l'IAE : se tourner vers les entreprises situées dans les zones franches (une zone franche est une zone géographique d'un pays bénéficiant d'avantages tels que l'exonération de charges fiscales. Les réglementations sociales, environnementales et de l'emploi y sont favorables à certains types de projets économiques. Les entreprises qui s'y installent bénéficient d'un régime de faveur par rapport à celles qui travaillent dans l'environnement fiscal et réglementaire normal).
- **Perspectives de développement** : il y a peu de financements disponibles pour l'instant. Il s'agit de montrer comment il est possible de jouer un rôle dans le social sans pour autant remettre en cause le modèle économique de l'entreprise.
- **RSE** : La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités. Elle peut ainsi intégrer la notion d'insertion économique dans ses activités.

- **Analyse plus ciblée d'un pan du secteur à travers le prisme d'Ares par Chloé Gelin :**

- Son parcours : 3 ans et demi en entreprise, puis 3 ans chez MSF comme admin, RRH et dans la communication, sur le terrain et au siège. A son retour de mission, elle souhaitait trouver un travail qui lui permettrait à la fois de rester dans le monde des entreprises tout en étant porteur de sens.
- Ares : regroupement de plusieurs structures qui ont pour but de faciliter l'insertion des personnes en exclusion (demandeurs d'emploi de longue durée, anciens prisonniers, personnes divorcées, femmes n'ayant jamais travaillé, personnes ayant été malades pendant une longue période, personnes souffrant d'addiction, jeunes sans formation, etc.) dont l'objectif commun est la volonté de (re)trouver un travail et de se stabiliser. Ares les aide à atteindre cet objectif, leur montrant qu'ils ont tous quelque chose à apporter à la société.
- Processus d'insertion/accompagnement chez Ares : les personnes en insertion vont tout d'abord travailler avec des chargés d'insertion qui les aident à résoudre leurs freins à l'emploi. Une fois cette première phase achevée, Ares les aide à définir un projet professionnel qui est réalisable, en fonction de leurs besoins, de leurs attentes, mais également de leur capacité à s'investir dans le projet. Le dispositif s'articule ainsi par:
  - Un accompagnement social adapté pour régler les problèmes d'urgence : logement santé, endettement ;
  - Un service de formation aux savoirs de base : alphabétisation, informatique...
  - Un parcours qualifiant : permis cariste, AFPS, BAFA...
  - Le reclassement professionnel et l'accès à l'emploi.
- En tant qu'entreprise d'insertion, Ares fonctionne à 80% sur son chiffre d'affaires et à 20% sur des financements publics. Les activités proposées sont le conditionnement et logistique, mise sous plis, façonnage ; le nettoyage écologique de véhicules ; le débarras, déménagement et gestion d'archives ; la manutention industrielle.
- Chloé et Ares: Chloé commencé comme chef de projet pour lancer une nouvelle activité chez Ares, le nettoyage écologique de véhicules (SINEO), pendant un an. Sa mission comprenait une grande composante commerciale auprès des entreprises pour trouver des emplois adaptés aux employés d'Ares. Elle a ensuite évolué comme directrice d'un projet à Paris, assurant en parallèle les aspects financiers et sociaux et faisant en sorte que les deux fonctions étaient complémentaires. Pour ce projet, l'objectif n'était pas de générer du profit, dans la mesure où il était financé à 100% par Ares. Un an plus tard elle prend la direction du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) au sein de l'entreprise Ares Paris, centre dédié aux personnes les plus marginalisées et financé à 70% par des subventions (pour en savoir plus sur les CAVA, cliquer ici : [http://www.ares-association.fr/spip/IMG/pdf/A35 - ARES Atelier - comparaison cava ei.pdf](http://www.ares-association.fr/spip/IMG/pdf/A35_-_ARES_Atelier_-_comparaison_cava_ei.pdf) ). Chloé est à présent Directrice d'Ares Service Paris.
- Son travail la passionne parce que :
  - Il implique une remise en cause permanente ;
  - C'est un secteur qui se renouvelle sans cesse, étant lui-même porteur d'innovations ;
  - Des challenges au quotidien ;
  - Epanouissement de la personne : il faut se battre au quotidien, tant pour les employés que pour les allocataires ;
  - Difficulté : gérer les contraintes habituelles d'une entreprise en y incorporant une dimension sociale.

- **Questions/Réponses : regrouper par thématiques**

- **Dans quelles mesures les entreprises d'insertion (EI) se développent-elles ?** Le développement n'est pas considérable compte tenu de la nécessité de fonds publics.
- **Dans quels secteurs se développent-elles le plus ?** l'économie verte principalement et tout le secteur du recyclage. Le Secours Catholique s'est tourné vers le textile, notamment du fait de l'écotaxe qui lui est attribuée. Bientôt l'écotaxe pourrait également toucher le bois, ce qui ouvrirait de nouvelles perspectives aux projets d'insertion. Le Secours Catholique mène actuellement une bataille pour encourager les collectivités locales à favoriser les entreprises d'insertion pour la collecte du textile plutôt que de se tourner vers des entreprises moins chères mais n'ayant aucun impact social. La concurrence est rude également pour le secteur du recyclage.
- **Quel est le ressenti vis-à-vis de la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) : marketing ou vrai ?** En évolution ou non ? Cela reste encore majoritairement du marketing mais l'on constate malgré tout une évolution dans ce domaine. En termes de RSE, on est passé de l'environnement à l'utilisation des ressources, guidé toujours par la question de savoir comment mieux traiter ses salariés. Un jour on pourra noter les banques sur leurs pratiques sociétales.
- **S'agissant des durées de contrats d'insertion, pourquoi sont-elles limitées à deux ans ?** Chez Ares, le Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) n'a pas de limitation dans le temps et 40% des effectifs obtiennent un CDI au bout d'une période bien plus longue que les habituels 13 mois. Il existe une EI en Gironde qui s'adresse à un public parisien de plus de 50 ans très marginalisé (20 ans de rue, etc.), qui les accompagne jusqu'à leur retraite. Il y a en ce moment un lobbying fort pour que cette structure puisse continuer ses activités. Face à un public très marginalisé, démoli moralement, économiquement, socialement, 2 années ne sont en effet pas suffisantes pour se reconstruire. La conférence des 10 et 11 décembre contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adressera cette problématique.
- **Quelle est la répartition géographique du secteur de l'insertion économique en France ?** Il n'existe pas de zones blanches. Les projets d'insertion se développent plus facilement dans des villes moyennes que dans des grosses agglomérations (notamment parce qu'il est plus simple d'accéder aux appels d'offre). Globalement il n'y a pas de discrimination territoriale.
- **Le modèle italien semble très bien fonctionner en termes d'insertion économique (système des coopératives sociales), est-il plus coûteux que le nôtre ?** D'un point de vue macroéconomique, l'entreprise d'insertion est très rentable pour l'Etat car les personnes en insertion, si elles n'avaient pas de travail, recevraient des indemnités publiques. Un soutien public plus fort de l'IAE et de la RSE permettrait de réduire fortement le nombre de candidats à l'hébergement d'urgence. Il est évalué à ce jour à plus de 100 millions d'euros. La difficulté se situe au niveau de la non fongibilité des lignes budgétaires (pas les mêmes ministères, lignes budgétaires etc.). Ares a dirigé une étude qui montre que quand l'Etat verse 1€ vers un projet d'insertion, il récupère 2€ (en taxes, etc.).

- **Quelle est la perception de ce secteur par le secteur hors insertion ?** Il subsiste beaucoup de préjugés sur les EI dont le public est souvent stéréotypé « ex-prisonniers » ; il faut donc parfois insister davantage sur les services que sur la nature de l'entreprise.
- **L'UE est-elle un obstacle ?** Non, conformément à l'art.14 protocole 26 TUE-TFUE concernant les services d'intérêt économique général, l'UE ne constitue pas un obstacle. Volonté au contraire de faire passer le secteur de l'insertion économique comme un secteur d'intérêt général.
- **Est-ce que les personnes en insertion perdent leurs avantages sociaux ?** Non.
- **Par quels biais ces personnes s'adressent-elles aux structures d'insertion ?** Cela dépend, il existe plusieurs canaux :
  - 10% de candidatures spontanées environ ;
  - Ares demande un prescripteur au départ (interlocuteur en appui et en suivi) : centres d'hébergement et de réinsertion sociale, Pôle Emploi, missions locales, CHU, PSA, autres associations...
- **Combien de personnes en insertion ?** 32 000 postes d'insertion dans des entreprises, et avec les ateliers et en incluant les chantiers on en compte plus de 70 000.
- **Quels sont les outils et leviers de lobbying au niveau européen ?** Les politiques sociales sont des compétences nationales. Par conséquent, le seul levier européen est actuellement le Fonds Social Européen, avec tout ce qu'il comprend de lourdeurs administratives. Lobbying très limité à ce niveau.
- **Comment s'organise le lobbying au niveau des entreprises ?** Aujourd'hui il n'y a pas de structure qui se mobilise uniquement sur cette question. Le Secours Catholique a un vaste réseau de plus de 60 000 bénévoles, ce qui lui permet d'être très présent sur la scène de l'insertion. Volonté de se rassembler avec d'autres associations afin de créer une cellule de mobilisation auprès des entreprises.

#### **L'IAE a deux rendez-vous importants dans les jours et mois à venir:**

1. Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 10 et 11 décembre 2012 ;
2. Un projet de loi portant sur le plan de modernisation de l'IAE préparé par le ministre de l'ESS Benoît Hamon.

#### **Références complémentaires :**

Annuaire des SIAE : <http://www.entreprenons-ensemble.fr/trouver/annuaire-des-siae-11/>

Blog de François Soulage : <http://www.francois-soulage.org/Ouvrir-des-ports-entre-l-insertion.html>

Le portail de l'IAE : <http://www.portail-iae.org/>

Offres d'emploi : <http://www.urei-idf.org/pages/emploi.htm>

Collecte d'habits : <http://lerelais.org/>

Emploi, Recrutement et Actualité de l'économie sociale : <http://www.ressources-solidaires.org/>

Fondation qui soutient le Secours Catholique : <http://fondation.veolia.com/fr/>

**Quelques exemples d'entreprises d'insertion cités et pouvant proposer des postes d'encadrement :**

**Emmaüs Coup de main** : porte deux chantiers d'insertion, accueillant chacun 15 salariés en CUI-CAE. Pour plus d'infos, [cliquer ici](#).

**Jardins de Cocagne** : exploitations maraîchères biologiques, actives dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Pour plus d'infos, [cliquer ici](#).

**Envie (électroménager et électronique)** : Une association nationale au service d'un réseau d'entreprises sociales régionales et locales. Pour plus d'infos, [cliquer ici](#).

**Tissons la solidarité (textile)** : réseau qui fédère et anime 70 structures d'insertion (Chantiers ou Entreprises d'insertion) qui ont fait de la lutte contre l'exclusion des femmes leur objectif principal, en leur offrant un travail. Pour plus d'infos, [cliquer ici](#).